

Reportage

Le poisson de Mayumba se vend bien au PK8 de Libreville



Plusieurs Gabonaises se sont lancées dans le commerce du poisson de Mayumba.



Quelques espèces des poissons en vente à Sibang-Igad.

CO.

Libreville/Gabon

Le trottoir du carrefour dit Chaud-Show, au quartier Sibang-Igad, dans le 6e arrondissement, est très couru les mardis et samedis. Et pour cause. On y vend, depuis un an, exclusivement du poisson frais, en provenance de la mer et de la lagune Banio.

UN matin du mois d'octobre, il est un peu plus de 8 h. Sur le trottoir, à l'entrée de l'Institut gabonais d'appui au développement (Igad), sis au quartier Sibang-Igad, dans le 6e arrondissement de Libreville, des attroupements humains suscitent notre curiosité. Nous essayons d'en savoir un peu plus. Il s'agit d'un mini-marché de vente exclusive du poisson frais, en provenance de Mayumba, chef-lieu du département de la Basse-Banio, dans la province de la Nyanga.

«C'est l'ambiance qui règne ici au PK8 tous les mardis et samedis (...) depuis plus d'un an», informe un habitué du coin.

Brigitte Moussavou Mihindou, stagiaire en fin de formation de secrétaire-médicale au Centre Basile Ondimba de Libreville, est l'une des vendeuses. Elle s'est lancée dans ce commerce pour des raisons qu'elle se plaît à nous donner: «Je dois m'occuper de mes études et subvenir aux besoins de mes enfants. Alors, pendant les vacances et lorsque j'ai du temps libre, je viens vendre le poisson ici», indique la jeune dame.

DEUX TYPES DE POISSONS* Pour se procurer de cette denrée vendue ici au PK8, certains commerçants font des commandes à Mayumba, auprès des pêcheurs qui leur expédient des colis via les transporteurs assurant cette desserte. D'autres préfèrent se rendre sur place dans le



Les différentes variétés de poissons écoulées ici proviennent des eaux douces et de mer de Maye-sur-mer.



Sur place, il y a aussi des écailleurs proposant des services à moindre coût.



Brigitte Moussavou Mihindou, en formation dans un centre de formation professionnelle, a choisi de vendre du poisson en marge de ses cours.

Mais dame Moussavou Mihindou nous en dit un peu plus: «C'est un poisson protégé. Si les contrôleurs nous prennent en flagrant délit de vente, ils nous infligent des amendes. Pour éviter tout problème, nous évitons de commercialiser toute espèce halieutique protégée.» **SATISFACTION*** Du côté de la clientèle, chacun y trouve son compte. «Je me ravitaille ici depuis plus de 6 mois et je suis satisfait. Ils vendent du bon poisson et, en plus, sur place, des jeunes filles et garçons écaillent le poisson à moindre coût. Cela nous facilite la tâche», se réjouit un client.

Abraham, qui faisait dans le transport des commerçants de Libreville se rendant à Mayumba, depuis 1991, s'est reconverti dans la vente de poisson de Maye-sur-mer depuis 6 mois. «Avec la vente du poisson, je gagne bien ma vie. Je ne regrette pas mon choix parce qu'il n'y a pas que le bureau pour s'en sortir. On peut se débrouiller autrement. L'essentiel est de gagner sa vie correctement au lieu d'aller voler ou braquer. Les jeunes en manque d'activités devraient se lancer dans ce genre de commerce», conseille l'ancien routier.

Si Abraham a la facilité d'écouler son poisson à travers la ville grâce à sa camionnette, ce n'est pas le cas des ses collègues vendeurs de poissons. Malheureusement, ceux-ci sont menacés d'expulsion sous peu du site du PK 8, construction de la route Libreville-Ntoum oblige. Ils craignent donc de perdre leur clientèle. «Les gens connaissent déjà ce marché et les jours de vente. Ce sera difficile de trouver un autre site où les clients pourront nous suivre», se lamente l'un d'eux.

Aussi, tournent-ils leur regard vers les autorités municipales, en vue de la construction d'un mini-marché où ils pourront continuer à exercer leur activité.